

Compte-rendu Atelier 1 « Comment assurer la transition vers l'emploi après une formation organisée dans le cadre du DIISP »

Rappel de l'origine, de l'historique et de la définition du DIISP dont la finalité est l'insertion dans un emploi durable et de qualité.

- Le guichet social de Nivelles (M. Courtin), dans ses missions, a différents axes à développer dont l'insertion socioprofessionnelle, il doit développer la cohésion du tissu de l'insertion socioprofessionnelle pour créer des synergies et ensuite se retirer progressivement des projets (sur l'entité de Nivelles). Il fait différents constats :
 - Les différentes associations se connaissent mal, il faudrait faire en sorte qu'elles se connaissent mieux.
 - Densité de l'info, mais la communication de l'information est très difficile.
→Le projet serait de mettre en place des tables rondes avant d'autres actions.
- Le CPAS de Jodoigne. Depuis la mise sur pied du PST3 (prospecteurs d'entreprises), il y a une issue plus accessible pour les personnes qui ont vécu un parcours dans le cadre du DIISP. Le parcours est mieux « fléché ».
- AWIPH

La seule décentralisation se fait par les agents qui se rendent au domicile des personnes qui ne peuvent plus se déplacer. Il n'y a pas de bureau ni de permanence. Pour les passerelles, différents outils spécifiques existent ou sont à mettre sur pied car les difficultés des personnes handicapées ne sont pas les mêmes que pour les autres. Différents outils existent mais sont non utilisés. La difficulté c'est qu'il y a beaucoup d'apriori. Il faut travailler par différents moyens à la sensibilisation. Le manque de communication entre les opérateurs est surtout dû au manque de temps.

- Les titres services (M. Marcos y Rodriguez)

Au sein de son entreprise, il est témoin d'un parcours réussi pour une personne de l'Awiph. Cette réussite est le fruit d'une collaboration, d'une relation de confiance entre l'entreprise, l'Awiph et le travailleur. Beaucoup de membres du personnel ont également connu une belle évolution personnelle. Il est important de faire confiance aux autres et de sortir le nez du guidon. Il faut également savoir passer la main au moment venu, chacun doit respecter son rôle et rester dans le cœur de son métier et passer la main aux opérateurs plus compétents quand c'est nécessaire. La mobilité reste un problème de façon générale. De plus un public fragilisé au départ se sent déraciné s'il doit trop se déplacer pour sa formation ou son emploi. Et le permis B n'est qu'une étape mais peut se révéler une grande déception car il faut encore acheter la voiture.

- Wall-T

Essaie toujours de trouver la bonne filière suite à la formation. En effet, beaucoup de personnes ne se trouvent pas dans le bon créneau, certaines ont des freins que Wall-T ne peut pas lever (ex : l'Awiph), certains ne sont pas capables de suivre une formation à long terme, certains se retrouvent en attente après un article 60 et rien en leur est consacré. Maintenant dans ce cadre-là, un module a été mis sur pied avec le CPAS de Nivelles.

- Le CPAS de Nivelles

Beaucoup de demandes d'articles 60, pour ces personnes-là la formation Wall-T est une réussite, la passerelle est axée sur l'articulation professionnelle ou la confirmation de leur projet.

- Le CPAS de Beauvechain

Une réflexion est menée sur comment reconnaître les compétences acquises par les personnes en article 60, comment trouver un financement commun pour leur faire passer leur permis B.

- ALE d'Orp-Jauche

Problématique de l'est du Bw, problème de mobilité (pas de moyens de locomotion), il y a toujours un manque de formations à l'est (autre chose que aide-ménagère). Les passerelles doivent pouvoir dépasser les frontières de la DR.

- Le CPAS de Fleurus

Ils ont créé un groupe de travail de tous les opérateurs d'insertion de la région. Ils se connaissent de mieux en mieux, ils communiquent et collaborent pour plus d'efficacité.

- Le Csef de Luxembourg

Il rencontre aussi des problèmes de mobilité, il met des actions spécifiques en place au niveau de la sous-région. Il est important de savoir ce qui se passe dans d'autres régions et d'en profiter, de ne pas réinventer la roue. (voir www.damier.be)

- Rappel du Crédal qui aide les personnes qui décrochent un emploi à acquérir un moyen de déplacement.

- Une grande difficulté c'est la lourdeur administrative et la lenteur des processus.

- Des passerelles doivent pouvoir se mettre sur pied entre les emplois tremplin et les emplois classiques et pas seulement entre la formation et l'emploi.